



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

troubles du sommeil

Question écrite n° 110261

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les troubles du sommeil. Environ 4 % des Français sont victimes de ce trouble, mais la plupart ne savent même pas qu'ils sont concernés. Pourtant, leur santé est en danger dans la mesure où « ces arrêts respiratoires, en diminuant la qualité du sommeil et en empêchant la bonne oxygénation du sang, ont un retentissement important sur l'organisme », En effet, il y a un risque pour le coeur car le manque d'oxygène dans le sang oblige le coeur à travailler plus, et donc à se fatiguer plus vite. De plus, l'apnée du sommeil peut avoir un retentissement psychologique important, Selon une étude américaine, les chercheurs ont démontré que « lorsque les symptômes d'apnée s'aggravaient, le risque de dépression augmentait ». Aujourd'hui seules « 10 % des apnées du sommeil seraient diagnostiquées et traitées en France ». Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à l'apnée du sommeil d'une part et quelles solutions il compte mettre en oeuvre afin d'informer les Français sur ce danger d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110261

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11769